

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE TIZI-OUZOU

Siège social avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou

NIF : 001.215.004.877.603

NIS : 0 012 1501 00338 62

Code d'activité : 4110

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 18/2026

L'Office De Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou, Lance un Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales pour le **suivi et contrôle d'exécution du reste à réaliser des travaux de réalisation en TCE avec VRD des projets suivants :**

- ❖ **Projet n°01 : 78/200 Logements Publics Locatifs à TIZI-GHENIFF lot N°02, programme LPL 2010-2014, Tranche 2011.**
- ❖ **Projet n°02 : 100 Logements Publics Locatifs à Draa El Mizan, programme LPL 2010-2014, Tranche 2011.**

Les bureaux d'architectures, bureaux d'ingénieries et bureaux d'études publics nationaux, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale de l'OPGI, de Tizi-Ouzou sis à avenue ABANE Ramdane, BP 84 Tizi-Ouzou.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

a. Capacités professionnelles

***Pour les architectes agréés, justifier par:**

- L'agrément en cours de validité.
- Statut en cas de Société (SCP).

***Pour les bureaux d'études publics, justifier par:**

- Statut du bureau d'études publics ou d'un décret de création ;
- Registre de commerce comportant le code d'activité relatif à l'architecture.

NB : conformément au courrier n°134/MHUV/2025 du 11/02/2025 émanant du Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville.

b. Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

▪ **Moyens humains** : justifiés par des diplômes et attestations d'affiliation ou l'état nominatif CNAS ou CASNOS en cours de validité ou contrats ANEM et certificats de travail ou historique d'affiliation des éléments, Il s'agit de :

▪
- **Un chef de projet architecte ou ingénieur ou master en G.C ou bâtiment** ayant une expérience égale ou supérieure à **03 ans**.

- **Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment** ayant une expérience égale ou supérieure à **02 ans**.

NB : L'architecte ou l'ingénieur en génie civil agréé ne peut pas faire partie de l'équipe de suivi permanente.

1. **Références professionnelles** : Ayant déjà suivi **durant les quinze (15) dernières années (2011 à 2025)** au moins **deux projets classés à la catégorie « A »** ou un projet **classé à la catégorie «B»**. A justifier par des attestations de bonne exécution (étude et suivi) délivrées par des maitres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, etc), ces attestations doivent porter le nombre de logement ou la catégorie.

2. Capacités financières

Projet n°01 : Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **2.000.000,00DA** , Il s'agit du **chiffre d'affaire cumulé des quatre (04) meilleurs bilans des cinq (05) dernières années (2021-2022-2023-2024-2025)**, justifié par les bilans financiers des quatre (04) meilleurs années **des cinq (05) dernières années (2021-2022-2023-2024-2025)**, visé auprès des services des impôts ou une copie de la déclaration forfaitaire unique.

Projet n°02 : Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **3.000.000,00DA** , Il s'agit du **chiffre d'affaire cumulé des quatre (04) meilleurs bilans des cinq (05) dernières années (2021-2022-2023-2024-2025)**, justifié par les bilans financiers des quatre (04) meilleurs années **des cinq (05) dernières années (2021-2022-2023-2024-2025)**, visés auprès des services des impôts ou une copie de la déclaration forfaitaire unique.

NB : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains et les références professionnelles ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre Technique.

Les moyens humains (Effectifs permanent de suivi) ayant servi pour d'autre projet de programme en cours avec l'OPGI de Tizi-Ouzou ne seront pas pris en considération.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être présentés sous trois enveloppes fermées et accompagnées de toutes les pièces réglementaires conformément au cahier des charges.

Les trois enveloppes intérieures doivent comporter séparément le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière. Celles-ci doivent être fermées et intégrées dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme et ne portera que la mention suivante :

A

Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tizi-Ouzou

« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°18/2026.

Relatif à la mission de suivi et contrôle d'exécution du reste à réaliser des travaux de réalisation en TCE avec VRD des projets suivants :

- ❖ **Projet n°01 : 78/200 Logements Publics Locatifs à TIZI-GHENIFF lot N°02, programme LPL 2010-2014, Tranche 2011.**
- ❖ **Projet n°02 : 100 Logements Publics Locatifs à Draa El Mizan, programme LPL 2010-2014, Tranche 2011.**

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour, à compter de la date de la première parution de cet avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et la presse électronique ou le BOMOP.

Si la date de dépôt et l'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée au plus tard à **10h30mn.**

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres, à **11h00mn.**

LE DIRECTEUR GENERAL